COMMUNIQUE DE PRESSE

Lyon, le 24 mars 2022

La CPME et Groupama s'unissent pour favoriser la cession-transmission des entreprises

François TURCAS, Président de la CPME Auvergne-Rhône-Alpes et Francis THOMINE, Directeur Général de Groupama Rhône-Alpes Auvergne, ont renouvelé aujourd'hui leur partenariat. Les deux structures mutualisent leurs expertises pour soutenir et faciliter la cession-transmission des entreprises.

Un objectif commun : accompagner les chefs d'entreprise

La CPME et Groupama ont décidé d'unir leurs expertises autour du programme « Cession-transmission ». Ensemble, les deux structures accompagnent les chefs d'entreprise dans la préparation de la cession à un tiers ou la transmission familiale de leur entreprise. Elles co-animent des ateliers à destination des chefs d'entreprise pour mieux anticiper cette étape-clé et les aider dans leur projection personnelle, la préparation de l'entreprise à une nouvelle gouvernance, leur stratégie patrimoniale et fiscale, ou encore dans la valorisation de leur entreprise.

La cession-transmission, un enjeu majeur

Près de 450 000 entreprises* de tous les secteurs et de toutes les dimensions changeront de mains au cours des dix prochaines années**.** Après la création et la croissance, la transmission est la 3ème phase cruciale dans le cycle de vie d'une entreprise.

La cession-transmission représente aujourd'hui un enjeu économique et social majeur.
La réussir, c'est pérenniser une activité qui représente plusieurs années de travail et d'efforts de son dirigeant, mais aussi un savoir-faire rare, parfois unique.

Son organisation est une démarche complexe qui nécessite une véritable préparation. Car au-delà des aspects techniques, le chef d'entreprise doit également définir son futur projet de vie.

Pour **François TURCAS**, Président de la CPME Auvergne-Rhône-Alpes :
« Avec Groupama, notre fidèle et dynamique partenaire, nous aidons les dirigeants de TPE/PME à bien appréhender les enjeux clés liés à une cession d'entreprise réussie. L'expertise de Groupama permet notamment des conseils personnalisés sur la gestion patrimoniale de sa transmission d'entreprise. »

Pour **Francis THOMINE,** Directeur Général de Groupama Rhône-Alpes Auvergne :
« *Avec la CPME, nous avons construit un partenariat pérenne au service des chefs d'entreprises. Ensemble, nous les accompagnons pour définir la stratégie la plus pertinente et la plus avantageuse pour leur cession ou transmission d'entreprise. Un enjeu social et économique majeur pour notre territoire. »*

* source : CCI Aura

Contact Presse : Ingrid BOURGUIGNON – T/ 07 87 02 47 18 – ingrid.bourguignon@groupama-ra.fr

A Propos de Groupama

Assureur majeur avec 310 agences dans la région et expert du marché des entreprises, Groupama Rhône-Alpes Auvergne s'appuie sur un modèle mutualiste, basé sur des valeurs de proximité, solidarité et responsabilité. Ses 2 200 collaborateurs et 4 600 élus l'incarnent chaque jour sur le terrain.

A propos de la CPME Auvergne-Rhône-Alpes

Organisation patronale interprofessionnelle, la CPME Auvergne-Rhône-Alpes représente et défend les intérêts des TPE/PME. Le réseau des 12 structures départementales de notre région et ses 72 collaborateurs accompagnent chaque jour, dans la proximité les 12 000 adhérents directs pour favoriser leur développement ainsi que celui des territoires.

* source : CCI Aura

Contact Presse : Ingrid BOURGUIGNON – T/ 07 87 02 47 18 – ingrid.bourguignon@groupama-ra.fr